



Sainte-Croix



La municipalité de Sainte-Croix prépare une consultation des familles et personnes âgées

La municipalité de Sainte-Croix, accompagnée par la MRC de Lotbinière, prépare actuellement le lancement d'une consultation citoyenne auprès des familles et personnes âgées du territoire. Elle se déroulera du 30 mars au 27 avril avec, pour objectif, de mettre à jour notre politique MADA-Famille.

Le comité Familles-MADA de Sainte-Croix travaille depuis plusieurs mois déjà à réviser l'ancienne politique datant de 2014 et à dresser un portrait exhaustif de la situation actuelle. La nouvelle politique et son plan d'action permettront d'inscrire la famille et les personnes âgées au cœur même des décisions de la municipalité. En participant en grand nombre aux consultations, vous allez façonner cette politique pour rendre Sainte-Croix encore plus accueillante et conviviale.

À la fin du mois de mars, vous allez recevoir un questionnaire par la poste. Une fois rempli, vous pouvez le retourner dans la boîte prévue à cet effet devant l'hôtel de ville. Ce même questionnaire sera aussi disponible en ligne, via le site Internet et la page Facebook de la municipalité. Nous ferons un tirage de prix de participation parmi tous les répondants.

Rappelons que notre politique MADA-Famille est échue depuis 2018. La mise à jour permettra de continuer les efforts déjà amorcés, afin de se doter d'un cadre de référence concret pour répondre aux attentes des aînés et des familles, leur offrir des services régionaux et locaux adaptés et favoriser leur participation active à la vie sociale de la communauté.

Avis public..... 2-3
Loisirs..... 4-5

Licence pour chien 4
Offre d'emplois TDJ 6-7-8

Pour toute urgence pour bris d'aqueduc et/ou d'égout en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal :
418 806-1960 ou
418 806-1610

L'Avis Municipal

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ COMPRENANT TOUS LES IMMEUBLES IMPOSABLES CONSTRUITS OU NON DERSSERVIS OU POUVANT BÉNÉFICIER DU SERVICE DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET/OU D'ÉGOUTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX TELS QUE DÉLIMITÉS PAR LE CONTOUR ROUGE SUR LE CROQUIS DE L'ARTICLE 11.

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 02 mars 2021, le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Croix a adopté le règlement numéro 640-2021 intitulé : Règlement décrétant un emprunt de 538 669 \$ pour des travaux de réfection de voirie dans la rue du Bateau et de ses infrastructures ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Une demande doit se faire par écrit et contenir les renseignements suivants : le numéro ou le titre du règlement faisant l'objet de la demande ainsi que les nom, adresse et qualité de la personne habile à voter, appuyés de sa signature.

Cette demande doit être accompagnée d'une copie de l'une des pièces d'identité suivantes : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

Dans le cas où le nom de la personne ne figure pas déjà sur la liste des personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné, la demande doit également être accompagnée d'un document attestant de son droit d'y être inscrite.

3. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 23 mars 2021 au bureau de la municipalité de Sainte-Croix situé au 6310 rue Principale Sainte-Croix G0S 2H0 ou à l'adresse de courriel suivante : sainte.croix@ville-sainte-croix.ca.

4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 640-2021 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 154. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 640-2021 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera publié à 16.30 heures le 23 mars 2021 au site internet suivant : www.ville-sainte-croix.ca.

6. Le règlement peut être consulté au site internet suivant : www.ville-sainte-croix.ca.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné :

7. Toute personne qui, le 02 mars 2021 n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;

- être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;

- dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :

- être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande de scrutin en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur concerné, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la transmission de la demande.

10. Personne morale :

- avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 02 mars 2021 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.

11. Croquis du périmètre du secteur concerné.



Afin de compléter une demande visée par le présent avis, des informations additionnelles peuvent être obtenues au bureau municipal situé au 6310 rue Principale Sainte-Croix G0S 2H0 au téléphone suivant : 418 926-3494.

Donné à Sainte-Croix, le huitième jour de mars 2021.

France Dubuc
Secrétaire-trésorière

LICENCE POUR CHIEN

En vertu de la loi provinciale visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, la municipalité doit modifier son règlement et s'harmoniser à cette nouvelle réalité. Notamment, cette loi oblige le propriétaire ou le gardien d'un chien à l'enregistrer auprès de sa municipalité locale et elle oblige le port d'une médaille identifiant l'animal en tout temps.

La municipalité a donc débuté les procédures nécessaires pour rencontrer ces nouvelles exigences et les modifications règlementaires devraient entrer en vigueur le 15 avril 2021. Suivant l'adoption du règlement, vous pourrez enregistrer votre chien via le site WEB de notre nouveau contrôleur, L'Escouade Canine ou directement auprès du contrôleur lorsqu'il visitera chacune des adresses civiques de la municipalité afin de dresser la liste des animaux domestiques. La tenue du registre et le port des médailles permettront à la municipalité de retrouver rapidement le propriétaire d'un chien perdu.

Le prix de la médaille sera de 35 \$ par année. Ce montant couvrira les frais pour la médaille et une partie des frais de services.

Site Web : escouadecaninemrc.com

LOISIRS

I. Programmation loisirs printemps-été en ligne

La Programmation municipale loisirs et culture -Printemps-été 2021- est maintenant en ligne! À l'intérieur de ce dépliant, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur les différents cours/activités offerts par la Municipalité pour la prochaine session d'activités. Vous pouvez consulter l'offre de loisirs complète sur le site web de la municipalité, sous l'onglet **Loisirs et culture** en cliquant sur **Programmation des activités**. Toutes les informations nécessaires s'y retrouvent.



* Par soucis écologique et financier, prendre note que le dépliant n'est pas acheminé aux résidences privées comme par les sessions de loisirs précédentes.

Pour informations :

Service des loisirs,
418 926-2133 / loisirs.sainte-croix@globetrotter.net

2. TDJ 2021 : quelques informations...

-Covid 19- TDJ 2021

Bien que nous ne puissions prédire comment se déroulera le camp de jour 2021 en raison de la pandémie, la Santé Publique a déjà émis un communiqué informant les municipalités d'enclencher les travaux de planification. Ainsi, voici déjà quelques informations pertinentes pour l'été 2021 :

Informations générales TDJ été 2021

Quel est l'âge minimal/maximal pour inscrire mon enfant ?

Âge minimal: 5 ans (maternelle complétée)

Âge maximal: 12 ans

Quelles sont les dates du début et de fin du Terrain de jeux ?

Date de début: 28 juin 2021

Date de fin: 20 août 2021



Horaire du TDJ 2021

Heures d'activités : 9h00-12h00 / 13h00-16h00

Horaire Service de Garde : 6h30-9h00 / 16h00-17h30

***Les tarifs et les autres détails de l'édition 2021 du TDJ seront publiés dans les prochaines semaines. Restez à L'affût!**

Pour informations :

Service des loisirs,

418 926-2133 / loisirs.sainte-croix@globetrotter.net

3. Inscriptions Baseball mineur et Soccer mineur



Baseball mineur	Soccer mineur
<p>NOUVEAUTÉ À SAINTE-CROIX!! Avec les Toros, tu auras du plaisir à coup sûr!</p> <p>L'organisation des Toros de Lotbinière permet aux joueurs de baseball, de 5 à 17 ans de partout en Lotbinière, de pratiquer leur sport préféré dans une ligue récréative encadrée. La saison se déroule de la mi-mai à la mi-août.</p> <p>La période d'inscription se déroulera du 1^{er} mars au 11 avril. Inscriptions en ligne via le site web des Toros : http://toroslotbiniere.com/</p>	<p>Nouveauté cette année, l'inscription se fera en ligne par la plateforme en ligne municipale (AccèsCité Loisirs). La période d'inscription aura lieu du 1^{er} au 11 mars.</p> <p>Pour procéder, rendez-vous sur le site web municipal www.ville-sainte-croix.ca/loisirs-et-culture/programmation-des-loisirs/, puis, cliquez sur INSCRIPTION EN LIGNE. Vous serez alors redirigé vers la plateforme web pour procéder à l'inscription.</p>
<p>Pour tous les détails concernant ces deux activités, veuillez-vous référer à la Programmation municipale loisirs et culture -Printemps-été 2021. Tous les tarifs et autres informations importantes s'y retrouvent.</p> <p>Pour infos : Service des loisirs, 418 926-2133 / loisirs.sainte-croix@globetrotter.net</p>	

OFFRE D'EMPLOI

Camp de jour 2021

Animateurs(trices)



Le Service des loisirs de la municipalité de Sainte-Croix est à la recherche d'étudiants afin de combler les postes **d'animateurs(trices) du terrain de jeu La Bougeotte**. Sous l'autorité du coordonnateur(trice) du terrain de jeu, les personnes sélectionnées devront accomplir les différentes tâches ici-bas mentionnées :

Tâches :

- * Planifier, organiser et animer une programmation quotidienne d'activités récréatives pour le groupe d'enfants qui lui est confié;
- * Assurer en tout temps la sécurité et l'encadrement des enfants sous sa responsabilité;
- * Participer à l'organisation et à la réalisation de la thématique estivale et des activités spéciales;
- * Travailler en équipe avec les autres moniteurs;
- * Effectuer toute autre tâche connexe.

Exigences :

- * Avoir terminé son quatrième secondaire;
- * Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes;
- * Être dynamique, débrouillard, motivé, créatif et responsable ;
- * Être capable de travailler en équipe;
- * Être à l'aise pour communiquer en public et aimer travailler avec les enfants;
- * Être étudiant à temps plein.

Conditions :

- * Être disponible du 21 juin au 20 août 2021;
- * Être disponible pour une formation d'une fin de semaine en juin;
- * 35 à 40 heures par semaine;
- * Salaire à partir de 13.75\$/h.

****Prendre note que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s pour une entrevue.****



Fais-nous parvenir ton CV avant le 11 avril 2021!

Par courriel : loisirs.sainte-croix@globetrotter.net

Par la poste : 6377 rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0

OFFRE D'EMPLOI

Camp de jour 2021

Aide-Animateurs(trices)



Le Service des loisirs de la municipalité de Sainte-Croix est à la recherche d'étudiants afin de combler les postes **d'aide-animateurs(trices) du terrain de jeu La Bougeotte**. Sous l'autorité du coordonnateur(trice) du terrain de jeux, les personnes sélectionnées devront accomplir les différentes tâches ici-bas mentionnées :

Tâches :

- * Soutenir les moniteurs dans la préparation, l'organisation et la réalisation d'activités;
- * Animer des jeux et encadrer les enfants avec le moniteur;
- * Collaborer avec l'équipe d'animation;
- * Respecter les procédures et les normes de sécurité en vigueur.

Exigences :

- * Avoir terminé son troisième secondaire;
- * Être créatif, autonome et aimer le travail d'équipe
- * Aimer travailler avec les enfants;
- * Être étudiant à temps plein

Conditions :

- * Être disponible du 21 juin au 20 août 2021;
- * Nombre d'heures par semaine : variable;
- * Salaire minimum.

****Prendre note que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s pour une entrevue.****



Fais-nous parvenir ton CV avant le 11 avril 2021!

Par courriel : loisirs.sainte-croix@globetrotter.net

Par la poste : 6377 rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0

OFFRE D'EMPLOI
Camp de jour 2021
Coordonnateur(trice)



Le Service des loisirs de la municipalité de Sainte-Croix est à la **recherche d'un coordonnateur(trice) pour son camp de jour municipal (TDJ La Bougeotte)**. Sous l'autorité du directeur des loisirs, la personne sélectionnée devra accomplir les différentes tâches mentionnées ici-bas :

Tâches :

- * Organiser et planifier les activités estivales du camp de jour;
- * Coordonner les horaires des activités et celle des animateurs;
- * Superviser et encadrer l'équipe d'animation;
- * Assurer la coordination et le bon fonctionnement du terrain de jeux;
- * Gérer les inscriptions, le matériel et un budget assigné au début de l'été;
- * Assurer le suivi avec les parents, les enfants et les animateurs.

Exigences :

- * Avoir 18 ans et plus;
- * Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes d'un camp de jour municipal;
- * Être dynamique, débrouillard, motivé, créatif et responsable;
- * Être capable de travailler en équipe;
- * Être à l'aise pour communiquer en public;
- * Aimer travailler avec les enfants;

Conditions :

- * Être disponible du 21 juin au 20 août 2021;
- * Prévoir une fin de semaine de formation;
- * +/- 40 heures par semaine;
- * Salaire à partir de 16.50\$/h.

****Prendre note que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s pour une entrevue.**

Fais-nous parvenir ton CV avant le 14 mars 2021!
Par courriel : loisirs.sainte-croix@globetrotter.net
Par la poste : 6377 rue Garneau, Sainte-Croix, G0S 2H0

DISPONIBILITÉS DU MAIRE

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix qui désirent me parler. Il s'agit de prendre un rendez-vous téléphonique les mercredis entre 9h00 et 12h00 en appelant au bureau municipal : 418 926-3494

10 mars 2021 de 9h à 12h
17 mars 2021 de 9h à 12h
24 mars 2021 de 9h à 12h
31 mars 2021 de 9h à 12h

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Croix.

Directrice générale : Mme France Dubuc
Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture
Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot
Directeur des loisirs : M. Éric Vachon
Service de l'urbanisme : M. Alexandre Jobin
Agente de bureau : Mme Elisabeth Demers
Agente de bureau : Mme Édith Plourde

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN : 60299
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec